

## Gagner deux fois plus d'argent en vivant mieux

Vous recevez un message comportant l'accroche publicitaire « *Gagner deux fois plus d'argent en vivant mieux* ». Elle vous incite à commander un livre numérique pour parvenir à cet objectif.

L'auteur est un certain **Louis DORÉ** qui se qualifie pompeusement « *d'expert diplômé en enrichissement personnel* ». Il vous confirme que « *lire ce livre va vous rapporter beaucoup d'argent non seulement sans beaucoup d'efforts mais, au contraire, en vous rendant la vie heureuse* ».

En fait, la formulation « gagner de l'argent » est exagérée puisqu'il s'agit, uniquement, d'économiser sur ses dépenses (*pas moins de 715 € par mois*). Certains conseils ne peuvent que faire sourire : dormir nu pour économiser deux pyjamas par an, ne plus aller au cinéma pour économiser le prix de trois places par mois, ne plus avoir de voiture, ne plus avoir d'animaux de compagnie... En résumé, pour l'auteur, le terme « économie » est synonyme de « pénurie ».

Certes, le prix de cet ouvrage de 48 pages reste limité (3,99 €) mais, il reste à savoir si le retour sur investissement sera réel.

Quant à l'acheteur qui sollicitera le remboursement de cet achat, conformément à la garantie satisfaction de l'auteur, qu'il s'attende à recevoir la réponse suivante : « *Pour le remboursement, merci de reprendre contact avec moi d'ici quelques mois et après avoir mis en pratique deux ou trois conseils que vous ne pratiquez pas.* »

Anecdote : l'ouvrage comporte un chapitre « *Comment gagner de l'argent en n'en faisant pas gagner aux arnaqueurs* ». Prière de ne pas sourire...

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
**BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex**

(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE

